

DE L'AUZON A GONDOLE

11



2 h 00 - 7,5 km
Balisage : bleu
Altitudes : 330 / 400 m
Dénivelé cumulé : 85 m



Création et réalisation www.graindevue.com / 2014. Crédits photos : Mairie du Cend्रे - L. Combe

SCAN25®Touristique®IGN 2012- Licence n° 2012-DICE/1-36



Accès au départ

Au sud de Clermont-Ferrand, sur l'A 75, prendre la sortie 4 direction le Cend्रे. Rejoindre le parking du Cend्रे près du stade J. Jaurès

Départ

Du panneau de départ, suivre la direction *Coulée Verte*. Entrer dans le stade, traverser l'Auzon et prendre à gauche. Suivre la berge de l'Auzon jusqu'à une route. Tourner à droite dans l'avenue du stade. Après l'abribus, reprendre à gauche la Coulée Verte. Traverser la route des Martres et poursuivre en face dans la Coulée Verte. Longer l'Auzon continuellement jusqu'à un pont de chemin de fer situé après une importante aire de jeux.

1 - Passer dessous, traverser l'Avenue Nouvelle, puis l'Auzon. Partir à gauche en suivant le ruisseau. Au pont de l'Auzon, traverser la route et continuer sur la berge. Cent mètres après les dernières maisons, quitter le cours d'eau, et monter le chemin parallèle à la voie ferrée, jusqu'à atteindre une intersection en T.

2 - Prendre à droite pour traverser la voie ferrée. (Avant de franchir le pont, à 50 mètres à gauche : informations sur le *site archéologique de Gondole*). Prendre aussitôt à

gauche pour la longer jusqu'à une route. Traverser celle-ci et continuer sur le chemin en face. Après 100 mètres, monter à droite une route qui se prolonge par un large chemin. Continuer tout droit et, au deuxième croisement, prendre à droite. A l'embranchement suivant, monter à gauche au pied du puy de Marmant (*point de vue panoramique*). Continuer tout droit jusqu'à un bâtiment industriel.

3 - Descendre à droite jusqu'à la route. A ce niveau, prendre une sente à gauche jusqu'à l'Auzon. Passer sous le pont routier et continuer sur la berge jusqu'à la passerelle. L'emprunter pour rejoindre le point de départ.



12 BALADES À DÉCOUVRIR AUTOUR DES PUY DU VAL D'ALLIER

Informations générales : se reporter à la carte touristique disponible dans les mairies et offices de tourisme